

**MILITANTISME, INTERVENTIONS ET JUSTICE SOCIALE  
(COURS RECHERCHE TERRAIN)  
SCS3610/4610 et ECH4610**

**Simon Lapierre  
Joscelyne Levesque  
Été 2017**

**Horaire du cours :** Du lundi au vendredi (8 mai 2017 au 26 mai 2017) de 9h00 à 16h30

**Endroit :** À déterminer

**Disponibilité :** Jeudi de 13h00 à 16h00, sur rendez-vous

**Coordonnées :** Simon Lapierre : [simon.lapierre@uOttawa.ca](mailto:simon.lapierre@uOttawa.ca)  
Joscelyne Levesque : [joscelyne.levesque@uOttawa.ca](mailto:joscelyne.levesque@uOttawa.ca)  
Pavillon des Sciences sociales (120 Université), pièce 12030  
Tél. : 613-562-5800, poste 6392

**DESCRIPTION DU COURS**

Dans le cadre de ce cours, nous nous intéressons aux individus et aux groupes qui militent et qui interviennent pour la justice sociale, aux États-Unis (Chicago) et au Canada (Ottawa). Bien plus que des actes professionnels, ces interventions et ces pratiques militantes constituent une forme d'engagement social et politique et se veulent une dimension primordiale à la participation et à la solidarité citoyenne. Si certaines actions mettent l'accent sur une source particulière d'inégalités sociales et économiques – c'est le cas notamment des approches féministes et des approches antiracistes – il est néanmoins essentiel de considérer l'intersection des différents systèmes d'oppression auxquels les individus et les groupes sont confrontés.

Si ce cours s'intéresse aux pratiques contemporaines, une perspective historique est aussi privilégiée. Nous nous intéresserons, entre autres, à l'héritage de Jane Addams et du mouvement des maisons de quartier (*Settlement Mouvement*). En fondant Hull House, en 1889, Jane Addams et ses collègues ont mis de l'avant une vision moderne et progressiste de l'intervention sociale, qui a inspiré plusieurs générations de travailleuses et de militantes. Elles ont eu une influence sur les politiques publiques, particulièrement celles affectant les populations immigrantes et en situation de pauvreté. Jane Addams a aussi marqué, par son

travail, le mouvement des femmes et le mouvement pour la paix, étant d'ailleurs la première femme américaine à se mériter le Prix Nobel de la paix en 1931.

Dans ce cours, la recherche n'est pas perçue comme une activité « neutre » et « objective » qui se situe à l'extérieur du contexte social, politique et économique. Au contraire, une recherche qui privilégie une approche théorique et méthodologique qui est sensible à l'oppression que vivent les individus, les groupes et les collectivités peut mettre en lumière certaines inégalités et ainsi contribuer à l'élimination de celles-ci. Il s'agit d'une recherche engagée pour la justice sociale. Dans le cadre de ce cours, les étudiant-e-s seront invité-e-s à réfléchir aux stratégies à privilégier pour développer une recherche au service de la justice sociale.

Finalement, les étudiant-e-s seront invité-e-s à réfléchir sur leur propre positionnement social et sur les impacts de leur position sur leur travail, incluant leur terrain de recherche. Dans le même sens, les étudiant-e-s seront invité-e-s à considérer les impacts de leurs apprentissages sur leur parcours académique et professionnel, ainsi que sur leur engagement citoyen.

## **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

### **Objectif général**

Acquérir des connaissances et des habiletés en lien avec la recherche-action, le militantisme et l'intervention au service de la justice sociale. Contribuer au développement de ces connaissances sur le militantisme et la justice sociale, par l'entremise d'une recherche sur le terrain.

### **Objectifs spécifiques**

1. Acquérir des connaissances et des habiletés sur la recherche-action et autres types de recherche engagée pour la justice sociale;
2. Développer des connaissances sur le militantisme et les interventions pour la justice sociale;
3. Appliquer les connaissances et habiletés acquises dans la réalisation d'une recherche sur le terrain et, ainsi, contribuer au développement des connaissances dans ce domaine.

## **STRUCTURE ET CONTENU DES COURS**

Ce cours sera dispensé en partie à Chicago et en partie à Ottawa, ce qui favorisera l'inclusion d'une dimension comparative dans les apprentissages ainsi que dans la recherche réalisée par les étudiant-e-s.

### **Trois rencontres pré-cours (Ottawa) entre janvier et avril 2017**

Ces rencontres seront consacrées à la présentation du plan de cours et à la présentation des étudiant-e-s inscrit-e-s au cours. Elles permettront également d'identifier les intérêts de recherche des étudiant-e-s et de démarrer la démarche de recherche.

**8 - 10 mai 2017 : Cours à Ottawa**

**11 mai 2017 : Départ pour Chicago**

**11 - 20 mai 2017 : Cours à Chicago**

**20 mai 2017 : Retour à Ottawa**

**22 - 26 mai 2017 : Cours à Ottawa**

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION ET PONDÉRATION**

Ce cours comprendra les trois évaluations suivantes.

1. Présentation des méthodes de recherche privilégiées(20 %) :
2. Présentation orale des résultats préliminaires de la recherche (30 %) :
3. Présentation des résultats de la recherche (50 %) :

---

<b>Système de notation</b>		
<b>Note alpha</b>	<b>Échelle des %</b>	<b>Définition</b>
A+	90-100	Exceptionnel
A	85-89	Excellent
A-	80-84	Excellent
B+	75-79	Très bon
B	70-74	Très bon
C+	65-69	Bon
C	60-64	Bon
D+	55-59	Passable
D	50-54	Passable
E	40-49	Échec
F	0-39	Échec
EIN	---	Échec
ABS	---	Échec

### ***Attention à la fraude scolaire !***

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeurs et professeurs permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse : <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/premier-cycle/vie-etudiante-appui-scolaire>.

Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/accueil.php>.

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante : <http://www.uottawa.ca/gouvernance/reglements-scolaires.html#r72>

### ***Des ressources pour vous***

#### **CENTRE DE MENTORAT DE LA FACULTÉ - <http://www.sciencesociales.uottawa.ca/mentor/fra/>**

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études. Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

#### **CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX UNIVERSITAIRE - <http://www.sass.uottawa.ca/redaction/>**

Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

#### **SERVICE DES CARRIÈRES - <http://www.sass.uottawa.ca/carrieres/>**

Le Service des carrières vous offre une variété de services ainsi qu'un programme de développement de carrière qui vous permet de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

#### **SERVICE DE COUNSELLING - <http://www.sass.uottawa.ca/personnel>**

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants : counselling personnel, counselling de carrière, counselling en méthodes d'étude

#### **SERVICE D'ACCÈS - <http://www.sass.uottawa.ca/acces/>**

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdité, handicap visuel, problèmes de santé physique prolongée, problème de santé mentale. Le Service d'accès et la communauté universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de développer et de maintenir votre autonomie ainsi que de réaliser votre plein potentiel tout au long de vos études universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous sont offerts avec expertise, professionnalisme et confidentialité.

Si votre participation à la vie universitaire est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire connaître votre situation au service d'accès le plus tôt possible :

- en personne au centre universitaire, bureau 339

- en ligne à [www.sass.uOttawa.ca/acces/inscription](http://www.sass.uOttawa.ca/acces/inscription)

- par téléphone au 613-562-5976

Dates limites pour les demandes de mesures adaptées pour les examens :

- **Examens de mi-session, tests, examens différés** : 7 jours ouvrables avant la date de l'examen, du test ou de toute autre évaluation écrite (excluant le jour de l'examen).
- **Examens finals** :
  - 15 novembre pour la session d'automne
  - 15 mars pour la session d'hiver
  - 7 jours ouvrables avant la date de l'examen pour la session printemps/été (excluant le jour de l'examen)

#### **CENTRE DE RESSOURCES POUR ÉTUDIANTS - <http://www.viecommunautaire.uottawa.ca/fr/ressources.php>**

Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.